



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR9112033 - Garrigues de Lussan

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR9112033	1.3 Appellation du site Garrigues de Lussan
1.4 Date de compilation 31/10/2007	1.5 Date d'actualisation 29/02/2008	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr">www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/06/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018941548](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018941548)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 4,34833°

**Latitude** : 44,21694°

### 2.2 Superficie totale

29150 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
30008	ALLEGRE-LES-FUMADES
30048	BOUQUET
30055	BROUZET-LES-ALES
30056	BRUGUIERE (LA)
30096	CORNILLON
30113	FONS-SUR-LUSSAN
30115	FONTARECHES
30131	GOUDARGUES
30151	LUSSAN
30164	MEJANNES-LE-CLAP
30175	MONTCLUS
30187	NAVACELLES
30215	RIVIERES
30218	ROCHEGUDE
30230	SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS



30266	SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS-ET-AVEJAN
30293	SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS
30320	SEYNES
30327	THARAUX
30338	VALLERARGUES
30343	VERFEUIL

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	c			i	P		C	C	C	C
B	A379	<a href="#">Emberiza hortulana</a>	r	10	50	p	P		C	C	A	C
B	A030	<a href="#">Ciconia nigra</a>	c			i	P		C	B	B	C
B	A031	<a href="#">Ciconia ciconia</a>	c			i	P		C	B	B	B
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	r	5	10	p	P		C	C	C	C
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	c			i	P		C	C	C	C
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>	r	10	30	p	P		C	B	C	C
B	A074	<a href="#">Milvus milvus</a>	w			i	P		D			
B	A077	<a href="#">Neophron percnopterus</a>	r	1	1	p	P		C	C	A	C



B	A078	<a href="#">Gyps fulvus</a>	c			i	P		C	C	C	C
B	A080	<a href="#">Circaetus gallicus</a>	r	8	12	p	P		C	B	C	B
B	A080	<a href="#">Circaetus gallicus</a>	c			i	P		C	B	C	B
B	A081	<a href="#">Circus aeruginosus</a>	c			i	P		D			
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	w			i	P		C	B	B	B
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	c			i	P		C	B	B	B
B	A084	<a href="#">Circus pygargus</a>	r	5	10	p	P		C	C	C	C
B	A084	<a href="#">Circus pygargus</a>	c			i	P		C	C	C	C
B	A091	<a href="#">Aquila chrysaetos</a>	c			i	P		C	C	C	C
B	A092	<a href="#">Hieraetus pennatus</a>	c			i	P		D			
B	A094	<a href="#">Pandion haliaetus</a>	c			i	P		C	B	B	B
B	A103	<a href="#">Falco peregrinus</a>	r	0	2	p	P		C	C	A	C
B	A215	<a href="#">Bubo bubo</a>	r	10	15	p	P		C	B	C	B
B	A224	<a href="#">Caprimulgus europaeus</a>	r	50	150	p	P		C	C	C	C
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	r	10	50	p	P		C	B	C	C
B	A246	<a href="#">Lullula arborea</a>	r	100	500	p	P		C	C	C	C
B	A255	<a href="#">Anthus campestris</a>	r	10	50	p	P		C	C	C	C
B	A302	<a href="#">Sylvia undata</a>	r	100	500	p	P		C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	44 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	38 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

### Autres caractéristiques du site

Le site des Garrigues de Lussan est formé d'un vaste plateau calcaire entrecoupé de nombreuses vallées sèches et de profonds canyons. Les garrigues boisées dominent sur ce secteur devant les taillis et garrigues non boisées. Le chêne vert demeure l'essence la plus présente au sud du site, accompagné du chêne pubescent sur des secteurs plus humides

Vulnérabilité : La disparition des pratiques pastorales traditionnelles, le repli des troupeaux sédentaires sur les surfaces les plus favorables et l'achat de structures foncières par des privés ( ayant des objectifs de valorisation sans démarche de gestion des milieux ) provoque aujourd'hui une lente fermeture des milieux. Cette fermeture est aussi préjudiciable en terme de diminution des ressources alimentaires. De plus, d'autres menaces peuvent peser sur les oiseaux et notamment la collision avec des lignes électriques, des câbles ou des véhicules ainsi que le dérangement en période de reproduction.

### 4.2 Qualité et importance

Sur le territoire des Garrigues de Lussan et plus particulièrement le site de nidification de Fons-sur-Lussan, un couple de vautour percnoptère était encore présent en 1999. Des observations d'individus erratiques dans ce secteur et le maintien de l'élevage dans cette partie du département restent un atout déterminant pour une re-colonisation spontanée. La découverte d'un couple reproducteur en 2003 montre que cette entité géographique présente toujours un intérêt particulier pour cette espèce, en lui offrant des conditions de vie favorables. De plus, ce site constitue un lien essentiel dans la petite population méditerranéenne résiduelle du Sud-Est de la France (comprenant une vingtaine de couples seulement), situé entre les noyaux d'Ardèche et Drôme-Isère, au nord, des gorges du Gardon, au sud, du Lubéron et des Alpilles, à l'est, du haut montpelliérais et des Gorges Tarn-Jonte, à l'ouest.

Sur le territoire des garrigues de Lussan, le Vautour percnoptère a occupé régulièrement le secteur du Mont-Bouquet jusqu'en 1967. La dernière nidification aurait été observée par Jean Denis MERIC et René NOZERAND (ONCFS) en 1972. Aujourd'hui, le Mont Bouquet ( point culminant à 629 m ) constitue un site très prisé pour l'escalade. Le guidon du Bouquet situé à quelques centaines de mètres de l'ancien site de nidification est pour sa part recherché par les adeptes du vol libre et offre un panorama particulièrement apprécié des randonneurs.

Le secteur des Rochers du Peyrol, situé en partie Nord du massif du Bouquet, est constitué d'un vaste ensemble de corniches et d'escarpements rocheux. Dans les années 1990, un couple de percnoptères (initialement dans le canyon des Concluses) est venu s'installer dans ce site et s'y est reproduit. Délocalisé à la fin des années 1990 (dernière reproduction en 1999), il est allé se réfugier quelques kilomètres plus à l'Ouest. Ce site demeure un site d'accueil potentiel très important.

Le site des Concluses, au Nord-Est de Lussan, se compose de deux canyons encaissés, présentant de nombreux escarpements rocheux, qui forment un espace rupestre remarquable. Ce site a abrité un couple de vautour percnoptère jusqu'en 1989.

Le vautour percnoptère est un oiseau migrateur hivernant en Afrique occidentale. Sur ce site, il utilise de mars à avril les divers milieux du massif : les sites rupestres (souvent en milieu boisé) permettent sa reproduction en toute tranquillité et les milieux ouverts principalement pour s'alimenter (il est à noter que ces milieux ouverts peuvent évoluer dans le temps et



l'espace au fil des abandons de gestion pastorale ou culture mais aussi de réouverture par les incendies.... Sa bonne gestion est donc un des éléments clé de la préservation de cette espèce dans le Sud-Est de la France

De plus, une quinzaine d'espèces d'oiseaux de l'annexe I se reproduisent dans ce site et une bonne dizaine d'espèces de cette même annexe le traversent en migration .

Ce site présente également une qualité potentielle par rapport à trois espèces dont les dernières nidifications remontent à quelques années :

- l'aigle de Bonelli ( dernière nidification en 1988 )
- le faucon crécerelle ( nicheur ancien jusqu'en 1984-1991)
- l'outarde canepetière (dernière nidification en 1996-1998 )

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des repercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie )		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		I
L	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine régional	%
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine public de l'état	%





## 4.5 Documentation

Lien(s) :

### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	5 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Village de Montclus et ses abords	+	1%
31	Village de Lussan et ses abords	+	1%
31	Ruisseau et ses abords	+	1%
31	Mont Bouquet	+	2%
31	Hameau de le Roux	+	1%
31	Concluses	+	3%
38	Secteur nord du massif du Bouquet	+	1%
38	Les Concluses	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :



## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

La ZPS fera l'objet d'un document d'objectifs.

Un relais de transmission de la gendarmerie est inclus dans ce site, au Mont Bouquet, dans la commune de Seynes. Le classement ne doit pas remettre en cause la liberté d'accès à cette emprise, ainsi que son entretien et son aménagement.